

Compte rendu du conseil d'école Jean Jaurès du vendredi 4 mars 2011

Questions École :

- 1) Effectifs de l'an prochain : est-il prévu d'ouvrir une classe supplémentaire sur Jean Jaurès l'année prochaine ?

Il est trop tôt pour donner les effectifs de l'an prochain. Si une classe est ouverte sur le centre de Brétigny, elle le sera à Jean Jaurès. L'ouverture de l'école Aimé Césaire va provoquer un redécoupage ; la mairie va faire une réunion avec les Directeurs sur ce sujet courant mars. Nous aurons des éléments plus précis au prochain conseil.

- 2) Projet pour la fin d'année : Chorale, fête, ?

Il y aura à la fin de l'année une présentation de la Chorale à Jules Verne, le mardi 3 mai. Pour permettre à tous les parents d'assister, il y aura deux représentations, une à 19h et une à 20h. Les enfants seront accompagnés par un pianiste et l'audition durera environ 45 mn.

- 3) Serait-il possible d'indiquer aux parents (par affichage sur le tableau par exemple) lorsqu'une maîtresse a été remplacée ?

Ce sera fait dorénavant par un mot mis sur les carnets, mais uniquement pour les remplacements de longue durée.

- 4) Y a-t-il eu des problèmes techniques avec les toilettes ?

Les toilettes sont en cours de rénovation. Un « algeco » avec toilettes a été installé. Il y a eu quelques problèmes de mise en route, mais sans gravité (problème d'abattants, problème avec les distributeurs de papier pas adaptés aux grands rouleaux...). Le deuxième « algeco » sert pour le stockage du matériel de sport. Les travaux dureront jusqu'aux grandes vacances.

- 5) Bilan des évaluations nationales de CM2

Pour l'école, les résultats ont été meilleurs en français qu'en maths. Les résultats définitifs seront donnés au 3ème trimestre, après avoir été consolidés au niveau national. Ne seront montées au niveau national que des informations globales sur l'école.

- 6) Bilan de la semaine Mathématiques

Il y a eu beaucoup de difficultés pour avoir des parents disponibles pour encadrer les enfants lors de cette semaine. Globalement, les enfants se sont moins investis et ont eu du mal à travailler en équipe. Cependant, le challenge individuel de calcul mental a très bien marché.

- 7) Un parent nous a signalé des vols à l'intérieur dans les classes (goûter, bâton de colle etc.). Qu'en est-il ?

Il faut faire la part des choses entre ce qui est perdu et volé. Les maîtresses conseillent de bien marquer le matériel. Les enfants doivent aussi ramasser tout ce qui est tombé, avant la sortie de 16h30, car sinon les agents de service risquent de le mettre à la poubelle. Il est important de responsabiliser les enfants par rapport à leur matériel, et d'éviter les gadgets. Il est rappelé que les goûters ne sont pas indispensables. Si un enfant s'aperçoit de la disparition d'un objet, il doit le dire tout de suite pour qu'il ait une chance de le retrouver, car le lendemain, c'est souvent trop tard. Il y a globalement peu de vols sur l'école ; il y a eu quelques fois des échanges involontaires de vêtements.

- 8) Séances de la ludothèque (janvier et février) pour les classes de CM1: quel en était l'objectif ou le projet exactement et qui les animait, la maîtresse, une tierce personne ?

Les CM1 puis les CE1 ont participé aux ateliers proposés par la ludothèque à l'école. L'objectif était le travail de mémoire, et apprendre à formuler une question. Les enfants ont bien adhéré au projet.

- 9) Quelles classes ont accès à l'informatique ? la compétence en informatique s'appelle le B2I (Brevet Informatique et Internet) Niveau 1, est elle formalisée ? si oui sous quelle forme ? Est-ce noté sur le livret des compétences en fin de CM2 ?

La classe informatique est surtout utilisée pour le Cycle 3 : le travail se fait en demie - classe, l'autre demie -classe étant en bibliothèque.

Le B2I est formalisé à partir de consignes données par l'Education Nationale. Le niveau de B2I est noté comme le niveau de langue dans le livret des élèves.

- 10) L'organisation de la classe découverte des CM1 ? Quand est-il prévu une réunion d'informations ?

Les CM1 partent du 5 au 10 juin, à Montboissier (Brousse). Rendez-vous à 6h pour un départ à 6h30. Le thème du séjour est « sport et nature », avec du VTT, une course d'orientation et la découverte de la rivière et de la forêt. Une visite aux grottes de Jonas et au château de Murol est prévue. Il y a 4 parents accompagnateurs : il est fondamental d'avoir des parents accompagnateurs pour tenir le budget. Il y aura une réunion d'information le vendredi 25 mars. Le paiement en Mairie est possible dès aujourd'hui. Prix fonction du Quotient familial, maximum : 257,00€.

Questions mairie :

- 1) Bilan du fonctionnement de l'étude surveillée suite aux modifications du début de l'année. Le fonctionnement va-t-il rester identique l'année prochaine ?

Le bilan du fonctionnement est très positif. Il y a eu beaucoup d'ajustements en début d'année, mais les choses sont rentrées dans l'ordre. Une réunion bilan est prévue au mois de juin pour décider de l'an prochain. Sur Jean Jaurès, il y a environ 60 enfants inscrits à l'étude surveillée.

2) Comment va s'organiser l'ouverture de l'école Aimé Césaire en janvier 2012 ?

L'ouverture sera repoussée en septembre 2012 si les effectifs du centre-ville restent stables ; sinon quelques classes ouvriront dès janvier.

3) Avez-vous une date pour le début des travaux des toilettes et dans la rue Stalingrad ?

Les travaux sont commencés.

Bilan des comptes de l'Association « les Enfants de Jean Jaurès » :

Il y a 6 367,00 € sur le compte ; la vente des photos de classe a rapporté 3600 € mais la facture du photographe est en attente. Il a été acheté un PC portable pour 813 €, et le Rallye Math a coûté 176€. Les PEEP ont enfin remboursé 171€ suite à l'annulation d'une visite lors de la classe de découverte de CM1 de l'an dernier.

Motion pour le pont de l'ascension :

Les parents d'élèves FCPE et indépendants dénoncent le temps perdu chaque année à débattre dans les conseils d'écoles au sujet du pont de l'ascension. La décision est prise chaque année tardivement, posant des problèmes en termes d'organisation aux parents. Nous demandons que l'inspection académique prenne définitivement ses responsabilités et fixe sa décision à partir de l'année 2011-2012 avant la rentrée scolaire et de façon harmonisée dans tous les établissements du primaire et du secondaire.

Cette motion a été votée à l'unanimité du conseil d'école.

Prochain CE : vendredi 17 juin, 18H30.